

---

## **Conditions générales de vente SPORTIZON NV**

### **ARTICLE 1. Champ d'application**

Sauf dérogations écrites convenues entre les parties et sans préjudice d'éventuelles conditions particulières convenues dans un contrat séparé, la prestation de services par SPORTIZON NV, à laquelle le présent bon de commande se réfère, se fait aux conditions suivantes.

Les conditions générales l'emportent sur toutes les conditions autres ou contraires du client, même si celles-ci sont communiquées postérieurement.

Ces conditions prévalent et sont complétées par les conditions stipulées sur la facture de SPORTIZON NV.

Elles sont réputées avoir été acceptées par le client sauf contestation écrite, motivée et recommandée de la part de ce dernier dans les cinq jours calendrier suivant la réception. La nullité éventuelle d'une des présentes dispositions n'influence en aucun cas la validité des autres dispositions.

### **ARTICLE 2. Modification unilatérale**

SPORTIZON NV se réserve le droit de modifier unilatéralement ces conditions générales. Elle en informera le client par écrit. Le client a le droit de résilier le contrat sans frais dans les 30 jours calendrier suivant la notification de ce changement. Sinon, il sera réputé avoir accepté les conditions générales telles qu'elles auront été modifiées.

### **ARTICLE 3. Commande – Offre**

Seule une offre écrite de SPORTIZON est valide. La durée de validité de l'offre est limitée à 30 jours. Le contrat n'est conclu qu'après acceptation de la commande du client par SPORTIZON NV.

### **ARTICLE 4. Propriété intellectuelle**

SPORTIZON NV reste le titulaire unique des droits de propriété intellectuelle sur ses créations et organisations.

Chaque livraison demeure propriété de SPORTIZON NV jusqu'à paiement intégral du prix.

### **ARTICLE 5. Prix**

Les prix sur les factures émises par SPORTIZON NV sont libellés en euro, taxes non comprises. Les prix s'entendent toujours TVA non comprise, sauf indication contraire. Le risque de change est à charge du client.

En cas d'augmentation du prix de certains produits sur lesquels SPORTIZON NV n'a elle-même aucune influence, les prix peuvent être ajustés en conséquence.

### **ARTICLE 6. Paiement**

Les services doivent toujours être payés au préalable et cela via le système de paiement en ligne. La commande n'est valable qu'après paiement de l'entièreté du montant.

SPORTIZON affirme avoir pris toutes les précautions possibles et agit ainsi en tant que vendeur en ligne normal et prudent. Tout vol ne peut donc pas lui être imputé.

---

## **ARTICLE 7. Droit de rétractation**

Les services tombent sous les services visés par l'Art. VI, 53, 12° CDE desquels le droit de rétractation est exclu.

## **ARTICLE 8. Annulation**

Toute annulation d'une commande par le client doit être effectuée par écrit. Elle n'est valable qu'après avoir été acceptée par écrit par SPORTIZON NV.

## **ARTICLE 9. Force majeure – Annulation de l'événement – Responsabilité**

### Général

SPORTIZON n'est responsable que d'une faute qui lui est imputable, dans la mesure où cette responsabilité n'a pas été explicitement exclue ou limitée dans les présentes conditions générales. La responsabilité totale de SPORTIZON NV est en tout état de cause limitée à l'indemnisation des dommages directs (hors dommages indirects) et ne peut jamais être supérieure à la valeur de la prestation fournie, à savoir les frais d'inscription.

La responsabilité en cas de force majeure est exclue. Par force majeure, on entend toute circonstance échappant au contrôle de SPORTIZON NV qui l'empêche (même temporairement) de remplir ses obligations en tout ou en partie. Cela comprend (non exhaustif), la non-livraison ou la livraison tardive ou les erreurs de fournisseurs ou d'autres tiers contractés, les instructions, les décisions ou les interventions de quelque nature que ce soit d'une autorité publique, administrative ou réglementaire («fait du Prince»), le terrorisme ou la menace terroriste, conditions météorologiques (telles que chaleur extrême, orage, tempête, rafales, inondations, etc.), incendie, émeute, guerre ou menace de guerre, insurrection, épidémies, pandémies (comme COVID-19), état de quarantaine, perturbations dans un réseau ou une connexion (télécommunications) ou connexion ou systèmes de communication utilisés, émeutes sur la voie publique, les barrages, les grèves ou les lock-out, les manifestations et autres perturbations inquiétantes. Les cas de force majeure ne donnent droit à aucun remboursement des frais d'inscription ou autre forme de compensation.

### COVID-19

Le COVID-19 est une maladie extrêmement contagieuse qui peut mener à être gravement malade et au décès. Un risque inhérent d'exposition au COVID-19 existe dans tout lieu public où des personnes sont présentes. La présence à l'événement est totalement volontaire et aux propres risques du participant, et implique l'acceptation des risques liés à l'exposition au COVID-19. L'organisateur n'est pas responsable en cas de contamination au COVID-19.

Dans le cas où l'organisateur ne peut laisser l'événement se dérouler en raison d'une épidémie ou pandémie (comme le COVID-19 et toute nouvelle vague de celui-ci) et/ou de mesures gouvernementales urgentes ("force majeure"), l'inscription sera automatiquement transférée à la nouvelle date ou à l'édition suivante de l'événement.

### Annulation

En cas d'annulation de l'événement par SPORTIZON NV, hors les cas de force majeure, les billets seront échangés contre des billets pour une nouvelle / prochaine édition de l'événement. Tous les autres frais engagés dans le cadre de l'événement, tels que les frais de service et d'administration, ne seront pas remboursés.

## **ARTICLE 10. Mesures de santé et de sécurité - COVID-19**

SPORTIZON NV a pris les mesures sanitaires et de sécurité nécessaires à l'événement, lesquelles peuvent être modifiées en fonction des mesures gouvernementales. Le client

---

déclare respecter strictement les mesures en vigueur, lesquelles peuvent être adaptées à tout moment par l'organisateur en fonction des circonstances et des règles mesures gouvernementales applicables. L'accès à l'événement peut être soumis à certaines conditions (par exemple, la preuve d'un test PCR négatif récent ou la preuve d'une vaccination complète).

Il est recommandé au client de ne pas visiter l'événement en cas de symptômes rappelant ceux du COVID-19, comme un état grippal, de la fièvre, une toux, un essoufflement, un nez qui coule ou une fatigue inhabituelle.

SPORTIZON NV se réserve le droit, si elle le juge nécessaire, de modifier les sièges choisis par le client et d'attribuer au client d'autres sièges que ceux initialement choisis par le client. Les changements de sièges seront effectués dans la mesure du possible en conservant la catégorie de sièges choisie par le client. Si une modification entraîne l'attribution de places dont le prix est inférieur ou supérieur au prix payé par le client, SPORTIZON NV pourra ajuster le prix dû par le client conformément aux tarifs applicables.

#### **ARTICLE 11. Réclamations**

Aucune réclamation concernant les services ne sera acceptée si elle n'est pas adressée par lettre recommandée à SPORTIZON NV, Radiatorenstraat 23 ; 1800 Vilvoorde, dans les 8 jours calendrier suivant la prestation de services ou la découverte d'un défaut. À défaut, la prestation de services sera réputée avoir été acceptée.

#### **ARTICLE 12. Obligations**

SPORTIZON NV met tout en œuvre pour exécuter ses obligations contractuelles et satisfaire aux attentes du client. Cependant, elle n'est tenue que par une obligation de moyens.

#### **ARTICLE 13. Données personnelles**

Le client autorise SPORTIZON NV à conserver toutes les données personnelles échangées dans le cadre de la relation entre les parties et à les intégrer dans un fichier à des fins commerciales et administratives et en vue de mailings directs. SPORTIZON NV veillera à ce que toutes les formalités légales soient accomplies et à ce que le client bénéficie, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le droit d'accès aux données traitées et leur correction, lequel le client peut demander à tout moment en utilisant les données de contact reprises dans les présentes conditions générales. Pour plus de détails, nous référons à notre politique de confidentialité.

#### **ARTICLE 14. Solidarité**

Dans le cas de plusieurs clients, ils sont solidairement responsables de leurs différentes obligations et sont présumés avoir renoncé aux avantages de la division ainsi qu'à la contestation.

#### **ARTICLE 15. Modalité d'exécution**

Les risques du transport ainsi que les frais de port et de livraison sont exclusivement à la charge du client.

#### **ARTICLE 16. Délai d'exécution**

Seules les périodes explicitement écrites par SPORTIZON NV sont contraignantes. Ces périodes seront dans tous les cas prolongées en cas de force majeure, de modification de la commande

---

par le client, de retard dans le transfert d'information et/ou documents par le client ou de retard de paiement.

**ARTICLE 17. Droit applicable - juridiction**

Les contrats entre SPORTIZON NV et le client sont régis par le droit belge. Tous les litiges sont de la compétence exclusive des tribunaux du siège social de SPORTIZON NV.

---

SPORTIZON NV  
Radiatorenstraat 23  
1800 Vilvoorde

TVA BE 473.072.958

[info@3x3worldcup.be](mailto:info@3x3worldcup.be)

Tel. 0460/97 19 77